



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE



Département de la Recherche,  
des Technologies et  
du Développement durable

## Construire un Espace Européen de la Recherche compétitif au service de la société européenne

### Livre Vert « l'Espace Européen de la Recherche : nouvelles perspectives »

À la suite de la publication du Livre Vert « l'Espace Européen de la recherche : nouvelles perspectives » du 4 avril 2007 qui « vise à lancer un vaste débat institutionnel et public en vue des initiatives pour 2008<sup>1</sup> », un travail de réflexion a été mené par le Centre d'analyse stratégique en liaison avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, afin de préparer la réponse nationale au Livre Vert.

L'objet en est la construction de l'Espace Européen de la Recherche (EER) en tant que « pilier pour une société de la connaissance en Europe ». Dans une telle société, « la recherche, l'éducation, la formation et l'innovation sont pleinement mobilisées au service des ambitions économiques, sociales et environnementales de l'Union Européenne et des attentes des citoyens. À cet effet, l'orientation stratégique de l'EER, les enjeux et défis auxquels il doit répondre, sa performance et sa dynamique sont essentiels ».

Dans ce contexte et dans le cadre d'un exercice coordonné avec le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche, le Centre d'analyse stratégique a organisé la réflexion sur le Livre Vert en s'appuyant sur un groupe de travail composé de représentants d'acteurs de la recherche<sup>2</sup>. Ce document présente une synthèse des travaux du groupe, qu'il est suggéré d'approfondir dans la perspective possible de l'élaboration d'un Livre Blanc ou d'un Plan d'Action communautaire qui pourrait être arrêté dans le cadre de la préparation de la Présidence française.

---

<sup>1</sup> [SEC (2007) 412 du 4.4.2007]. Le Livre Vert et le contexte institutionnel en annexe 1.

<sup>2</sup> Liste des membres du groupe en annexe 4.

## Résumé :

### Construire un Espace Européen de la Recherche compétitif au service de la société européenne

Dans un contexte d'internationalisation croissant de la R&D, la dégradation de la position de l'UE dans les sciences, les technologies et l'innovation, par rapport aux autres grandes économies mondiales, pose un défi majeur à l'Europe de la Recherche. De plus, le niveau actuel d'investissement de l'Union Européenne dans la recherche s'avère insuffisant pour atteindre l'objectif de Barcelone de 3 % du PIB (dont 2 % d'origine privée) d'ici 2010.

Si les causes apparaissent multiples, l'Union Européenne souffre essentiellement d'un sous investissement dans la R&D des entreprises et les ressources humaines dédiées à la recherche. Dans ce contexte, la performance et la gouvernance de l'Espace Européen de la Recherche, qui associe les systèmes nationaux et les outils communautaires, deviennent un enjeu primordial pour la compétitivité européenne.

Ceci nécessite de suivre trois directions :

- Un réexamen approfondi de la stratégie de l'Espace Européen de la Recherche (EER), qui doit être redynamisé autour d'objectifs communs clarifiés et d'une vision partagée par tous les acteurs ;
- Une gouvernance plus efficace entre les différents niveaux de décision et mobilisatrice pour les multiples acteurs. La Méthode Ouverte de Coordination est un élément de cette gouvernance ;
- Une action commune de l'ensemble des acteurs de l'Espace Européen de la Recherche : institutions communautaires, États membres, régions européennes et opérateurs de recherche.

L'EER doit viser à renforcer la capacité de l'ensemble de la recherche et de l'innovation dans l'Europe à délivrer une recherche excellente, compétitive et créatrice d'innovations au profit des divers marchés. **Dans ce contexte l'excellence doit être appréciée à l'aune des ambitions de l'EER : compétitivité économique, aspirations sociales, culturelles et environnementales, insertion internationale.**

Par ailleurs, le soutien public à la R&D demeure un facteur important quel que soit le secteur industriel ou technologique : les politiques et instruments de financement publics communautaires et nationaux doivent être améliorés pour mobiliser plus efficacement la R&D industrielle, notamment celle de niveau mondial.

#### L'examen du Livre Vert a mis en lumière certaines faiblesses, notamment :

- Une perspective limitée à la recherche publique (du ressort de la DG Recherche), incluant ses interactions avec le secteur privé mais sans traiter la question propre de la recherche industrielle (du ressort de la DG Entreprises), indispensable pour la compétitivité et l'emploi ;
- Une focalisation sur les différents outils utiles au développement de l'EER, qui n'aborde pas, sinon partiellement, la question de la construction d'une vision commune et d'objectifs globaux partagés par les acteurs, et ne traite pas de la question du pilotage d'ensemble de ces outils ;
- Une approche de la problématique de l'excellence et de la mobilité des chercheurs, centrée sur les seuls chercheurs publics. Cette approche ne prend pas suffisamment en compte les chercheurs privés ni les autres personnels publics et privés essentiels, ni le fait que l'existence même de chercheurs dans l'avenir et les questions de mobilité professionnelle dépendent de politiques et mesures qui concernent l'ensemble des politiques et directions générales de la Commission.

**En conséquence, trois recommandations essentielles** pour réussir l'Espace Européen de la Recherche, indispensable à la construction d'une Europe compétitive au service de ses citoyens **sont formulées (cf. partie III) :**

- **Intégrer clairement dans le périmètre de l'EER à la fois la recherche publique et la recherche des entreprises.**
- **Construire une vision partagée de l'EER (orientations stratégiques, prospective et expertise, évaluation) pour définir avec l'ensemble des acteurs concernés, des objectifs et un pilotage communs.**
- **Favoriser en priorité l'excellence des chercheurs et leur mobilité ainsi que celle des autres acteurs essentiels de la RDI, dans et entre les secteurs public et privé.**